

**HAUT PAYS DU VELAY Communauté (43)
(8 000 habitants / 30 mn de St-Etienne et du Puy-en-Velay)**

**recherche un(e) musicien intervenant en milieu scolaire et directeur
(trice) de l'école de musique intercommunale « Apausecroche »
à mi-temps dans le cadre d'un départ en retraite progressive de
l'agent titulaire du poste**

Description des missions :

Sous l'autorité du Président de la Communauté de Communes et du Vice-Président en charge de la Culture et sous la responsabilité du responsable développement services à la population, vous devrez partager et assurer les missions suivantes avec votre binôme à savoir :

Au titre des interventions musicales en milieu scolaire :

- Proposer et préparer en lien avec les directeurs (trices) des écoles primaires les projets musicaux conformément au schéma départemental, en lien avec les prérogatives de l'éducation nationale et le projet pédagogique des établissements scolaires,
- Assurer la mise en œuvre de ces projets au sein des différentes classes,
- Faire respecter le cadre de la convention de partenariat avec les établissements scolaires,
- Organiser des points réguliers avec les enseignants pour le suivi des projets,
- Participer à certains spectacles de fin d'année en fonction du projet musical défini,
- Gérer le budget alloué aux interventions musicales,
- Proposer et respecter le planning d'organisation des cours.

Au titre de la direction de l'école de musique :

- Proposer et piloter la mise en œuvre des projets de l'école de musique,
- Veiller au bon fonctionnement de l'école,
 - Organiser les inscriptions de l'école de musique (permanences, encaissements, saisies logiciel métier...),
- Préparer la demande de subvention à déposer auprès du Conseil Départemental,
- Procéder au recrutement des professeurs de musique,
- Assurer le lien avec les professeurs de musique et les bénévoles de l'association Apausecroche,
- Organiser et participer aux épreuves de fin d'année, tests d'audition, et examens départementaux dans le cadre de l'évaluation des élèves,
- Assurer la gestion du matériel et proposer de nouvelles acquisitions en lien avec les bénévoles de l'association,
- Participer aux différentes réunions (AG...) organisées par l'association, le Conseil Départemental et autres structures,
- Développer des animations en partenariat avec les écoles de musique voisines et tout autre structure (associations diverses, établissements extérieurs...)
- Veillez à la communication des animations de l'école en lien avec le service communication de la collectivité,
- Animer et encadrer l'équipe de professeurs (suivi des plannings, entretiens professionnels, gestion des absences...),
- Arbitrer les décisions qui relèvent de la direction,
- Assurer le lien entre l'association et les élus communautaires dans le cadre de la présentation des projets,
- Prévenir les tensions et gérer les situations de conflits,
- Assurer une veille réglementaire et juridique en lien avec les bénévoles de l'association.

Au titre de la coordination culturelle et administrative :

- Proposer et participer aux projets EAC en transversalité avec les référents culture et médiathèque,
- Etre source de proposition pour développer des actions culturelles en partenariat avec les communes, les associations, et tout autre acteur extérieur,
- Participer aux réunions de service et inter-service de la collectivité.

Profil, compétences et qualités requises :

Vous êtes titulaire du DUMI ou DE instrumental et justifiez de :

- Bonnes connaissances pédagogiques et musicales,
- Aptitudes à la conduite de réunions,
- Bonne maîtrise des outils informatiques et réseaux sociaux,
- Qualités managériales et gestion de projets,
- Capacité à travailler en équipe, transversalité et en autonomie,
- Polyvalence du poste, sens de la communication, écoute,
- Disponibilité et sens des responsabilités,
- Etre force de propositions,
- Sens du service public,
- Déplacements dans et hors de la Communauté de Communes en toutes saisons (permis B et véhicule personnel).

Conditions de travail :

- Type d'emploi : Contrat à Durée Déterminée : 12 mois avec possibilité de renouvellement
- Du 1^{er} octobre 2026 au 30 septembre 2027 sur un temps non complet de 10 heures par semaine
- Rémunération : selon la grille de la Fonction Publique Territoriale
- Possibilité de moduler et d'adapter les différentes missions du poste en fonction de vos expériences et en partenariat avec l'agent titulaire du poste.

Poste à pourvoir : Au 1^{er} Octobre 2026

Merci d'adresser votre candidature manuscrite accompagnée d'un CV à l'adresse suivante :

Haut Pays du Velay Communauté – 37 Rue Centrale – 43290 Montfaucon/Velay ou par mail à l'adresse suivante : personnel@hautpaysduvelay.fr au plus tard le 18 Mai 2026.

Le service ressources humaines de la collectivité reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 04-71-65-74-14.